

Réfectoire scolaire pour les 7 - 8 P à Savigny



Juin 2022

Chers parents, Chers élèves,

La commune de Savigny se dote d'un espace d'accueil spécialement dédié aux élèves de 7^{ème} et 8^{ème} primaire. Il se trouve dans le Pavillon près de l'UAPE Les Potirons.

Les parents devront inscrire leurs enfants aux repas les jours souhaités. Pour des raisons d'organisation, un élève non inscrit ne sera pas accepté au réfectoire.

Les enfants seront accueillis au Pavillon par nos surveillants en charge de leur encadrement et occupation après le repas (jeux, discussions, lecture, etc.), et cela durant toute la durée de la pause de midi. Ils seront sous leur responsabilité dès leur arrivée au Pavillon et jusqu'à 10 minutes avant le début des cours de l'après-midi ou leur départ du Pavillon. Ils feront seuls les trajets école-Pavillon et Pavillon-école et seront considérés être sous la responsabilité des parents.

En cas d'absence d'un élève non excusé préalablement, le parent sera averti par mail et par téléphone.

Afin de faciliter l'organisation nous avons choisi un système de surveillance et de paiement par carte. Chaque enfant présent au Pavillon devra posséder une carte personnelle (non transmissible), préalablement chargée, lui permettant de payer son repas et son accueil.

Les modalités d'inscription, concernant la distribution des cartes et le fonctionnement du prépaiement seront disponibles dès le 1^{er} août 2022 sur le site de l'Association Scolaire Intercommunale du Jorat : <https://www.asij.ch/>

Le Pavillon propose aux élèves un plat du jour pour CHF 11.- (régime spécifique possible mais à définir au préalable).

Les tarifs ci-dessus comprennent le prix du repas et une partie du coût de l'encadrement (le solde de l'encadrement est pris en charge par l'ASIJ).

Réfectoire scolaire pour les 7 - 8 P à Savigny



Fréquenter le réfectoire scolaire c'est....

- Concilier horaire des transports et horaire d'école dès la 7H
- Devenir autonome
- Passer un moment convivial avec ses camarades
- Jouer ou faire ses devoirs après le repas.

En inscrivant mon enfant au réfectoire scolaire de Savigny, en tant que parent je m'engage :

- à déléguer aux surveillants (es) des repas de midi, une part d'autorité sur mon enfant
- à soutenir les surveillants (es)
- à inciter mon enfant à se conformer aux prescriptions ;
- **à vérifier que la carte personnelle de mon enfant est suffisamment chargée pour payer ses repas.**

En tant qu'élève je m'engage :

- à respecter mes camarades comme je souhaite être respecté
- à respecter les repas préparés et le travail des cuisiniers
- à respecter le lieu et le matériel mis à disposition
- à respecter l'autorité et les consignes des surveillants (es)
- à rester dans le périmètre du Pavillon durant la pause de midi

Nous vous prions de recevoir, Chers parents, Chers élèves, nos meilleures salutations.

Nicolas Deprez
ASIJ, resp. administratif